



Paris, le 24 juin 2013

## COMMUNIQUÉ PRESSE

### **Certification environnementale des exploitations agricoles : Deux nouvelles démarches reconnues**

**La Commission Nationale de la Certification Environnementale (CNCE) vient de donner un avis favorable pour la reconnaissance au niveau 2 de la certification environnementale de la démarche Terra Vitis Vignoble Champagne ainsi que pour la mise en place de la norme NF V01-007 (Agriconfiance) dans la cave des vigneronns de Saumur.**

Placée auprès de Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, la Commission Nationale de la Certification Environnementale (CNCE) est présidée par Marie-Laurence MADIGNIER, haut fonctionnaire au développement durable du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

À la suite de ce nouvel avis, **la France compte désormais 21 démarches environnementales reconnues au niveau 2 de la certification environnementale.** Mises en place sur l'ensemble du territoire, ces initiatives représentent près de 5 000 agriculteurs et des productions aussi variées que les grandes cultures, la viticulture, l'arboriculture ou l'horticulture.

Ces résultats montrent la vitalité de toutes les démarches visant à combiner performance économique et performance environnementale. Ils font écho à la volonté d'un nombre croissant d'agriculteurs de s'engager dans des systèmes de production doublement performants.

Par ailleurs, la CNCE a validé la création d'un groupe de travail technique qui sera notamment chargé de s'assurer de l'évolution du dispositif, afin qu'il puisse s'adapter à l'ensemble des territoires et des filières.

**Pour en savoir plus sur la certification environnementale des exploitations :**

[www.agriculture.gouv.fr/Certification-environnementale-des\\_16358](http://www.agriculture.gouv.fr/Certification-environnementale-des_16358)

[www.agriculture.gouv.fr/Reconnaitre-et-valoriser-les](http://www.agriculture.gouv.fr/Reconnaitre-et-valoriser-les)

[www.agriculture.gouv.fr/Produisons-autrement](http://www.agriculture.gouv.fr/Produisons-autrement)

---

Contacts presse

**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) – [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

---

Contacts presse

**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
**Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS**  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) – [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)